

**ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE**

WT/MIN(01)/ST/97
11 novembre 2001

(01-5681)

des alliances entre les organismes de normalisation et les institutions de mise en œuvre et de financement de façon à garantir une utilisation plus efficace des ressources techniques et financières.

Par la présente déclaration, nous informons la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha que nous nous engageons à renforcer la capacité des pays en développement de participer effectivement à l'élaboration et à l'application des normes internationales et de tirer pleinement parti des possibilités commerciales.
